

La distribution des élèves selon leur âge et leur sexe montre que l'enseignement maternel et primaire se caractérise par une part un peu plus importante de garçons, mais une répartition équilibrée des élèves selon l'âge. Cette tendance tend à s'inverser selon la forme d'enseignement secondaire de plein exercice. D'une part, la forme générale compte plus de filles et le groupe d'élèves âgés de 15 ans y est le plus représenté. D'autre part, la forme professionnelle se caractérise par une présence plus importante de garçons et les élèves les plus présents y sont ceux âgés de 17 ans.

Le décret « Missions » prévoit un accès égal à toutes les formations pour les filles et les garçons et une absence de hiérarchie entre établissements, formes et sections d'enseignement¹. Cet indicateur permet de mesurer l'importance et la variation de caractéristiques individuelles des élèves, par forme, section et année d'études. Deux variables ont été retenues : l'âge et le sexe. Des pyramides des âges ont été construites par groupes d'années d'études de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire de plein exercice et en alternance (CÉFA) de l'année scolaire 2009-2010.

L'enseignement maternel² (figure 7.1) se caractérise par une part un peu plus importante de garçons (51,3 %). La faible proportion d'élèves âgés de 2 ans³ inscrits en maternelle, 6,8 % de garçons et 6,3 % de filles, s'explique par l'âge d'entrée de 2 ans et demi dans ce niveau d'enseignement. Enfin, 1,1 % des élèves inscrits en maternelle sont âgés de 6 ans et seront en retard dès le début de leur parcours dans l'enseignement primaire.

La population scolaire de l'enseignement primaire (figure 7.1) est, comme celle de l'enseignement maternel, composée d'une proportion légèrement supérieure de garçons. Les élèves considérés comme étant « à l'avance », c'est-à-dire entrés à 5 ans, correspondent à 0,3 % de cette population.

L'ensemble du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire (figure 7.2) se caractérise par une présence légèrement supérieure de garçons (51,4 %). La part des élèves de 13 ans est la plus importante de cette population (42,5 %). En 1C et 2C (y compris les années complémentaires), la tranche de la population scolaire âgée de 14 ans (au minimum un an de retard dans le cursus scolaire) comprend 8,2 % de garçons et 6,7 % de filles. Au même âge, en 1D et 2D, la population scolaire du 1^{er} degré du secondaire se compose de 1,4 % de garçons et de 1,1 % de filles alors que la part des élèves du 1^{er} degré différencié est de 4,9 % de garçons et 3,7 % de filles du degré.

La figure 7.2 montre que dans les 2^e et 3^e degrés de l'enseignement ordinaire de plein exercice (de la 3^e à la 6^e année), la section de transition comporte plus de filles (51,8 %) dont 45,5 % se situent dans la forme générale et 6,3 % en technique de transition, alors que les garçons sont 40,7 % dans la forme générale et 7,6 % en technique de transition. Le groupe d'élèves de 15 ans représente la part la plus importante de la section de transition. Les élèves âgés de 18 ans représentent une faible part de la population (7,6 %), âge correspondant à la fin de l'obligation scolaire.

La section de qualification, quant à elle, regroupe plus de garçons (51,4 %) que de filles (48,6 %). Cependant, les filles se trouvent plus dans la forme technique de qualification (26,4 %) que dans la forme professionnelle (22,2 %). La population masculine se répartit de manière équilibrée entre les formes technique de qualification et professionnelle. Les élèves âgés de 17 ans constituent la part la plus importante de la population scolaire inscrite dans la section de qualification (23,6 %). Ceci laisse supposer la présence d'un taux élevé de retard parmi ces élèves.

La 7^e année (dans les formes générale, technique de qualification et professionnelle) (figure 7.3) est un peu plus féminisée avec 51,6 % de filles. L'ensemble des élèves de 19 ans constituent la part la plus élevée de cette population (30,9 %). À l'opposé, les CÉFA (figure 7.4) se caractérisent par une présence masculine plus prépondérante (66,8 %). Le groupe d'élèves âgés de 17 ans est le plus important (32,2 %) : il est composé de 20,5 % de garçons et 11,7 % de filles. Le 4^e degré professionnel complémentaire (figure 7.5), type d'études complémentaires en soins infirmiers, compte près de 83,5 % de filles. Les filles âgées de 25 ans et plus constituent le groupe d'étudiants le plus important de ce type d'études (30,0 %).

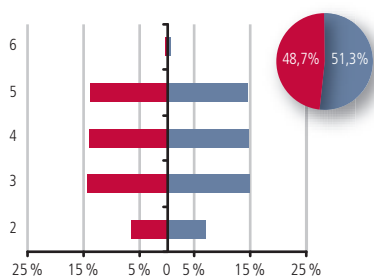
1 Décret du 24 juillet 1997, article 10.

2 L'enseignement maternel n'est pas obligatoire, mais l'élève est soumis à l'obligation scolaire lorsqu'il atteint l'âge de 6 ans et jusqu'à ses 17 ans révolus (Loi du 29 juin 1983).

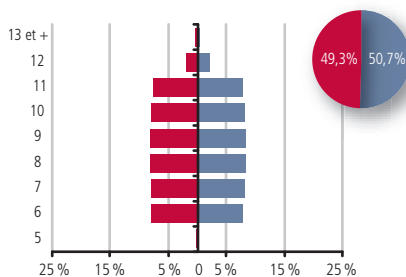
3 Cet indicateur se base sur l'âge scolaire qui correspond à celui que l'élève atteint dans le courant de l'année civile durant laquelle il entre dans une année scolaire. Par exemple, un élève né en 2003 aura 6 ans pour l'année scolaire 2009-2010.

7.1 Dans l'enseignement fondamental

Enseignement maternel
(179 907 élèves)



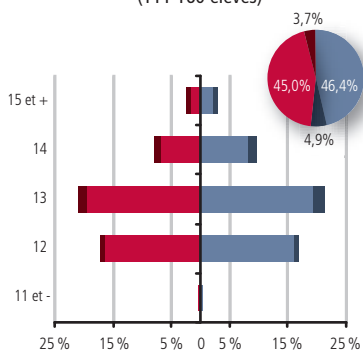
Enseignement primaire
(306 082 élèves)



Garçons
Filles

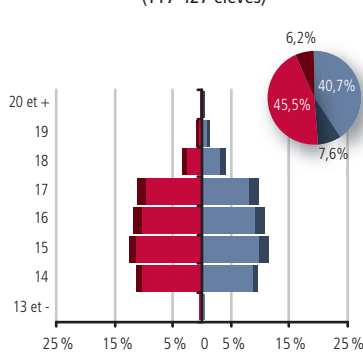
7.2 Dans l'enseignement secondaire de plein exercice

1^{er} degré
(111 160 élèves)



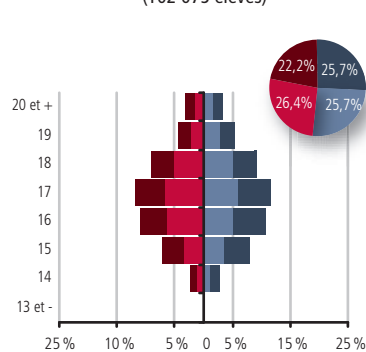
1C - 2C
1D - 2D

Section de transition (3^e à 6^e)
(117 427 élèves)



Forme générale
Forme technique de transition

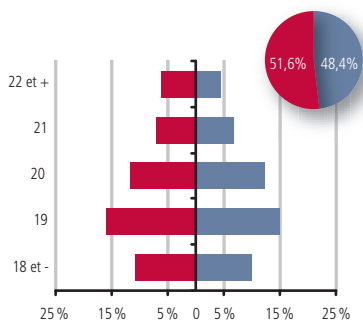
Section de qualification (3^e à 6^e)
(102 075 élèves)



Forme technique de qualification
Forme professionnelle

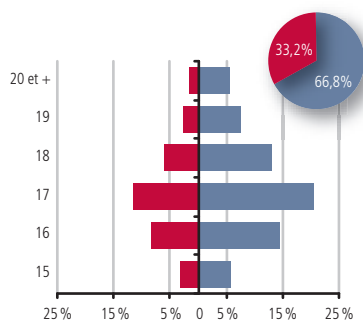
7.3 En 7^e année de l'enseignement secondaire de plein exercice

(6 964 élèves)



7.4 Dans l'enseignement en alternance (CÉFA)

(8 909 élèves)



7.5 Dans le 4^e degré de l'enseignement secondaire

(5 047 élèves)

